



## Lettre d'information N°80 – Mars 2020

### Les Français et le développement durable

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME *lire note 1*) vient de publier la 6<sup>e</sup> vague de son enquête annuelle « Les Français et l'environnement » réalisée l'an dernier auprès d'un échantillon représentatif de la population française (*lire note 2*). Cette enquête rend compte de l'opinion de nos compatriotes sur les mesures de politique publique mises en place en faveur de l'environnement ainsi que sur le rapport des Français au développement des énergies renouvelables (EnR).

#### Réduire la place de la voiture

Les Français sont de plus en plus favorables aux mesures environnementales, y compris celles plus restrictives pour la circulation automobile. Le baromètre de l'ADEME révèle ainsi que l'opinion a largement progressé sur plusieurs mesures restrictives visant la circulation automobile en zone urbaine :

- 58% des Français se déclarent favorables à la mise en place de la circulation différenciée qui interdit à certains véhicules de circuler en cas de pic de pollution en fonction du niveau de leur vignette CRIT'Air (+ 9 points depuis 2017).
- 55% des Français sont également favorables à l'interdiction toute l'année cette fois-ci de la circulation des véhicules les plus polluants en fonction de leur vignette CRIT'Air (+ 7 points depuis 2017).

L'adhésion aux mesures plus traditionnelles pour limiter la circulation automobile en cas de pic de pollution reste très forte. Il en est ainsi de la gratuité des transports (91%), de l'accroissement des transports en commun (89%), et des déplacements à pied et à vélo (respectivement 87% et 82%) et du respect des limitations de vitesse maximale autorisées dans les centres-villes (69%)

D'autres mesures, elles aussi contraignantes mais plus récemment identifiées par les sondeurs apparaissent, comme l'obligation de livraison des marchandises en ville par des véhicules propres et silencieux.

Assez naturellement, l'Agence note que les Français habitant les communes rurales, lesquels sont moins en capacité de trouver une alternative à leurs déplacements en voiture, sont les moins favorables à la mise en place de restrictions de circulation et en particulier à l'interdiction totale de circulation des véhicules les plus polluants (51 % des habitants de communes rurales y sont défavorables) et à la limitation de vitesse à 80 km/h sur le réseau secondaire (76% y seraient opposés).

A noter également, le développement du covoiturage est bien perçu par 77% des Français (mais perd 10 points depuis 2014), même si la grève à rallonge de la SNCF de cet hiver lui a redonné du souffle. Ainsi, selon BlaBlaCar, son application de gestion des trajets domicile-travail a atteint 1 million de membres. De même, les Français sont moins favorables aux services d'autos en libre-service (64% en 2019 contre 78% en 2014), le désastre industriel l'Autolib n'y est sans doute pas étranger.

#### 94% des Français sont favorables au développement des énergies renouvelables

Le baromètre de l'ADEME révèle que 52% des Français interrogés pensent qu'il serait possible, d'ici une vingtaine d'années, de produire quasiment toute l'énergie nécessaire au pays à partir d'énergies renouvelables et 64% déclarent qu'ils seraient prêts à payer plus cher pour passer d'une énergie classique à une énergie renouvelable. L'augmentation moyenne consentie atteindrait 12%, un record depuis 2014.



Concernant la production d'EnR à domicile, ou comment être autonome énergétiquement est une perspective qui séduit de plus en plus de Français. Ainsi 68 % d'entre eux seraient prêts à payer un peu plus cher pour produire leur propre électricité. On peut même noter que pour 31 % l'objectif serait de devenir autonome à 100 %.

Depuis 2016, ce désir d'autonomie ne cesse de progresser (+6 points). Au-delà de la production d'électricité, installer de quoi produire de l'énergie renouvelable à domicile représente de nombreux avantages pour les Français : économiques d'abord (57 % estiment que cela permet des économies sur la facture énergétique) mais aussi, et en bonne place, le désir (plaisir ?) d'être autonome (51 %).

Un autre avantage parle à de plus en plus de Français : sentir que l'on fait quelque chose pour protéger l'environnement et que l'on est acteur de la transition énergétique (48 %, +5 points en 3 vagues). Les retombées économiques à plus long terme comme la rentabilité de l'investissement ou le fait d'accroître la valeur de son bien immobilier, sont nettement moins citées (respectivement 16 % et 15 %, chiffres stables).

D'un autre côté, la production locale d'EnR continue également d'intéresser les Français. En effet, 86 % d'entre eux plébisciteraient la production locale d'EnR même si elle coûtait un peu plus cher. Ainsi 57% (+3 points) seraient prêts à participer personnellement au financement de ce type de projet en y plaçant une partie de leur argent et 31% (+3 points) pourraient même y investir plus de 500 euros. Toutefois, le baromètre révèle que les Français ont une très mauvaise connaissance de l'existence de ce type de projets : seuls 8% des Français savent si de tels projets existent dans leur département ou leur région.

## **Le syndrome « NIMBY » s'atténue mais les Français conservent un certain regard critique sur les énergies renouvelables**

Le baromètre de l'Agence révèle également que les attitudes hostiles (*lire note 3*) à l'implantation d'installations d'EnR à proximité du domicile des français interrogés sont également minoritaires et/ou en régression, ainsi :

- 65% accepteraient l'installation de production d'hydrogène à moins d'un kilomètre de chez eux (+9 points),
- 61% accepteraient l'installation d'un parc de 5 à 10 éoliennes (+2 points) pour autant que celui-ci soit éloigné de leur habitation,
- et 56% accepteraient une installation de méthanisation pour autant qu'elle soit à plus d'un kilomètre de chez eux (+7 points).
- Les installations solaires font exception. Elles sont toujours globalement soutenues : 89 % accepteraient une installation solaire (chiffre stable), mais davantage de Français posent des conditions de taille et d'implantation : seuls 26 % auraient accepté en 2019 une installation au sol de grande taille (- 3 points depuis) près de chez eux.

Parallèlement, les Français âgés de 50 ans et plus et les populations les plus robustes sur le plan économique (souvent les plus diplômés, ceux ayant les revenus les plus confortables), qui étaient pourtant parmi les plus enthousiastes vis-à-vis du développement des EnR ou de leurs avantages sont aussi les plus critiques en 2019 notamment vis-à-vis de l'intermittence, du faible rendement et de la pollution qu'elles génèrent :

- lors de leur fabrication, leur transport, leur installation et leur déconstruction,
- sur la biodiversité,
- et la dégradation des paysages.

Ceci souligne une conscience accrue qu'il n'existe pas une solution miracle, mais que certaines énergies n'en demeurent pas moins meilleures que d'autres.

En effet, l'appréciation de certains bénéfices régresse. Un peu moins de Français pensent :

- qu'elles évitent la pollution de l'air, des sols et de l'eau : 59% (- 6 points depuis 2014) ;
- qu'elles utilisent des ressources qui seront toujours disponibles : 56% (- 7 points) ;
- qu'elles évitent l'importation d'énergie : 34% (- 11 points) ;
- qu'elles permettent de trouver une utilité aux déchets : 32%, (- 6 points) ;



- qu'elles soutiennent l'économie locale : 28% ( – 10 points).

## Les Français et les nouvelles technologies de l'énergie

Enfin, l'ADEME publie également la cinquième vague de son baromètre sur *Les Français et les nouvelles technologies de l'énergie* (lire note 4).

Il en ressort que, si ceux-ci jugent positivement ces nouvelles technologies (ampoules basse consommation et LED, panneaux photovoltaïques, véhicules électriques ou à hydrogène, compteurs communicants, etc.), l'engouement pour ces technologies qui avait tendance à croître depuis 2012 semble marquer le pas en 2019.

En particulier, alors que le photovoltaïque reste la technologie préférée des Français, les compteurs électriques communicants (dont Linky) et les véhicules 100% électriques font face à des doutes sur leur intérêt économique ou environnemental et ne convainquent pas complètement quant à leur praticité.

## Conclusion

Ce que dit le panel de nos compatriotes interrogé par l'Ademe vaut naturellement pour les occupants et visiteurs de vos programmes immobiliers, existants, à rénover ou à construire.

Ne pas en tenir compte pourrait s'avérer contre-productif et coûteux en éloignant l'offre de la demande.

*Si cette note d'information succincte éveille des attentes ou des questions au sein de votre collectivité, organisation ou de votre entreprise, DCR Consultants se tient à votre disposition pour accompagner votre réflexion vers ce que le marché attend et ce qui pourrait vous être profitable. Cordiales salutations.*

**Denis CHAMBRIER**

Consultant Senior

[denischambrier@dcr-consultants.com](mailto:denischambrier@dcr-consultants.com)

Mob : 06.7777.1883

Note N°1 : <https://www.ademe.fr/>

Note N°2 : <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/rapport-barometre-environnement-air-energie-vague6-2019.pdf>

Note N°3 : syndrome **NIMBY** initiales de *Not In My Back Yard* : soit en français *pas dans mon jardin*

Note N°4 : <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/barometre-nte-nouvelles-technologies-energie-2019-rapport.pdf>

© ADEME 2019 et DCR Consultants pour les rappels et leur mise en page Mars 2020

**DCR Consultants** \* Denis Chambrier Recommandations

Conseils en Facilities Management & Partenariats Public-Privé

292 Chemin de Valbosquet \* Villa N°24 \* 06600 ANTIBES \* Tel : (33).9.67.53.02.32 \* [www.dcr-consultants.fr](http://www.dcr-consultants.fr)